



# Journal des communistes des TILLEULS

Janvier 2017

**Pour 2017 les communistes des Tilleuls vous souhaitent tout le bonheur du monde pour vous et vos proches.**

Nous vous souhaitons une France qui s'attache à combattre et réduire les inégalités. Une France qui fasse enfin la part belle à toutes celles et ceux qui en produisent la richesse et qui met réellement à contribution les entreprises du Medef et du CAC 40. 40 milliards de Cice (Crédit impôts et compétitivité emploi) accompagnés de la loi El khomri et du 49-3 cela suffit!

**Une France qui taxe les profits financiers plutôt que les ménages.**

Une France qui mette en œuvre un projet écologique s'appuyant sur des services publics forts.

Une France qui développe sa Sécurité sociale dans un service public de santé efficace et équitable.

Une France qui reconnaisse enfin comme citoyens à part entière les immigrés, leur famille, leurs descendants.



Une France qui milite pour la paix, la coopération, le développement du Tiers-monde et renonce à ses projets néocolonialistes en Afrique et en Orient.

**Bien sûr pour cela il faut une gauche forte et résolue!**

La droite vous la voyez à l'œuvre ici, au Blanc-Mesnil: après le mensonge de la cantine gratuite c'est celui de la marina des Tilleuls qui cache l'expulsion des trois quarts de sa population, c'est l'excellence à l'école qui masque la baisse du budget éducation.

Fillon (qui a déjà beaucoup servi comme ministre de Chirac et Sarkozy) c'est le même genre: les mots dissimulent les projets au service du Capital: réformer c'est supprimer la sécurité sociale, moderniser c'est casser les services publics, soutenir les entreprises c'est leur baisser les cotisations sociales et les impôts, la flexibilité c'est augmenter le temps de travail, la compétitivité c'est baisser les salaires avec la loi Travail renforcée et réduire l'allocation chômage.

**Pour le Bonheur, nous aurons donc besoin d'un président qui se tourne vers le peuple et renonce à l'austérité, avec des députés militants pour l'Humain d'abord, prompts à promouvoir les services publics comme propriété collective du peuple.**

Nous vous souhaitons donc  
Marie-George Buffet  
de nouveau députée en 2017

*Votons* Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

2017, L'humain d'abord!

PCF

FRONT DE GAUCHE



2017, L'Humain d'abord!



# Thierry Meignen aménageur immobilier : REEMPLACER 1 000 HLM, CHANGER DE POPULATION!



**A**u lendemain du conseil municipal du 12 décembre 2016, les habitants, locataires des Tilleuls et de l'Opievoye ont du souci à se faire.

En effet le maire Thierry Meignen vient d'obtenir de sa majorité municipale, les mains libres pour faire voler en éclat le logement social sur notre ville.

Aux Tilleuls sous prétexte de rénovation il annonce la destruction de 850 logements et leur remplacement par 2 500 logements en accession à la propriété, au nom de la mixité sociale.

Au-delà de cet argument à la mode (en quoi mettre des gens aisés à côté d'une population modeste change-t-il les inégalités?) parmi les logements reconstruits ceux en vente le seront au prix du marché et ceux à louer verront leurs loyers augmenter.

« *Mettre en place une stratégie de peuplement au service d'une mixité sociale* » : c'est ce qui est écrit en toutes lettres page 6. Cela signifie le remplacement de cette population modeste qui occupe les logements sociaux; ce qu'ont fait avant lui les maires de droite (comme lui) au Plessis-Robinson, à Levallois-Perret, Issy-les-Moulineaux, Paris... Il l'a d'ailleurs confirmé en séance « *bien sûr il y aura des habitants qui voudront partir des Tilleuls* » après avoir précisé noir sur blanc page 8 du document approuvé par sa majorité: « *Diversifier la population en attirant de nouveaux ménages en provenance d'autres territoires* »

## Équilibrer et revaloriser l'habitat

En ce qui concerne le patrimoine de l'Opievoye (plusieurs dizaines de logements au Centre et au Sud de la

ville), il préempte pour 67 millions d'euros pour dit-il, « *éviter aux locataires de tomber dans les mains de l'office HLM du département Seine-Saint-Denis Habitat* ». Et toujours, selon lui, « *le patrimoine de l'Opievoye est mal entretenu (alors que la cité Victor Hugo vient d'avoir une très lourde réhabilitation!) et Seine-Saint-Denis-Habitat, le plus mauvais bailleur de la ville, empirera la situation* ». En réalité si ce patrimoine reste logement social cela contrarierait son objectif de changer de population.

Ainsi il avoue en séance qu'il va revendre ce patrimoine mais refuse de dire à qui. Et il a déjà prévu que les locataires puissent racheter leur appartement « *parce qu'eux aussi ont le droit d'être propriétaires* » Trop aimable: les locataires auront donc le droit de racheter des appartements qu'il qualifie lui-même « *en mauvais état* ». Là encore ce que cache l'ardent supporter de François Fillon derrière le langage technocratique de la délibération « *Équilibrer et revaloriser l'habitat... favoriser l'implantation et le redéploiement des activités économiques* » <sup>(1)</sup> **c'est remodeler Blanc-Mesnil dans le cadre du grand Paris pour y attirer les classes moyennes supérieures.** Évidemment les communistes ne partagent pas cette vision.

## Blanc-Mesnil n'est pas à vendre aux plus aisés!

Notre ville s'est construite dans la solidarité, la lutte contre les inégalités et pour le progrès social. C'est la raison de la présence des logements publics sur notre ville. C'est aussi pour cela que nous exigeons des bailleurs le respect attentif de leurs obligations; pour autant nous ne les confondons pas avec les promoteurs privés dont le seul but est de faire de l'argent. Les communistes défendent le principe du logement social parce que c'est de la propriété collective et une réponse moderne et républicaine au droit au logement des plus modestes. C'est une fierté et non une honte au contraire!

**Nous serons donc dans les mois à venir aux côtés de celles et ceux qui veulent garder à notre ville son visage populaire et solidaire.**

1) *Nous tenons à votre disposition le texte de cette délibération adoptée le 12 décembre.*

# Le bilan combatif

## DES DÉPUTÉS COMMUNISTES ET FRONT DE GAUCHE

Les députés PCF/Front de gauche ont présenté leur bilan d'activité. Face aux renoncements et aux dérives des gouvernements Hollande- Ayrault -Valls, ils sont restés, comme Marie George Buffet notre députée, fidèles à leurs engagements, ceux d'une gauche mue par des valeurs de justice sociale, le développement durable et la solidarité internationale.

D'après un article d'Aurélien Soucheyre dans l'humanité du 28 décembre 2016

### Dix propositions de loi parmi celles déposées par Marie-George Buffet

**Proposition de loi n° 384 – 13 novembre 2012 :** visant à garantir un droit à la scolarisation des enfants dans les écoles maternelles dès l'âge de deux ans

**Proposition de loi n° 238 – 2 octobre 2012 :** visant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences des paris sportifs

**Proposition de loi n° 122 – 24 juillet 2012 :** en faveur de l'égalité professionnelle et salariale entre hommes et femmes

**Proposition de loi n° 121 – 24 juillet 2012 :** visant à mettre en œuvre le droit à l'eau

**Proposition de loi n° 120 – 24 juillet 2012 :** visant à permettre aux jeunes de prendre en main leur avenir

**Proposition de loi n° 657 - 28 janvier 2013 :** tendant à la création d'une commission d'enquête sur les moyens publics attribués à la population de la Seine-Saint-Denis

**Proposition de loi n° 1633 – 11 décembre 2013 :** relative à la lutte contre les violences faites aux femmes

**Proposition de loi n° 1849 – 1<sup>er</sup> avril 2014 :** visant à favoriser une exploitation cinématographique indépendante

**Proposition de loi n° 3682 – 8 juillet 2015 :** visant à l'autonomie des femmes étrangères

**Proposition de loi n° 2958 – 8 juillet 2015 :** renforçant la protection du secret des sources des journalistes

### Quelques propositions de loi ont été adoptées

La plupart des amendements du groupe PCF/FdG ont été repoussés, tout comme leurs propositions de loi, de l'amnistie syndicale à l'interdiction des licenciements boursiers, en passant par la tenue d'une conférence européenne pour la restructuration de la dette, la garantie du revenu des agriculteurs, la réhabilitation des fusillés pour l'exemple et le projet de droit de préemption des salariés. Quelques-unes ont été adoptées, comme la loi portant sur l'autonomie des femmes étrangères, déposée par notre députée Marie-George Buffet, celle de la suppression du mot « race » dans la législation, ou encore l'encadrement des rémunérations en entreprise, bien que vidé d'une grande partie de sa substance par le gouvernement.

### Au final, les votes contre l'emportent très largement :

comme les réformes ferroviaire ou territoriale par exemple, qui rompent avec l'exigence d'égalité entre les citoyens et les territoires, notamment assurée par les services publics. La loi Macron qui a banalisé via 49-3 le travail du dimanche et de nuit sans compensation salariale, les bus Macron et la privatisation des aéroports. Idem pour la loi sur l'Ani, celle sur le dialogue social et l'emploi, et bien sûr la loi El Khomri, qui ont entériné une « *précarisation des salariés pour sécuriser le patronat* ». Sur la loi travail, passée en force à coup de 49-3, les députés PCF/FdG iront jusqu'à signer les deux tentatives de dépôt d'une motion de censure de gauche contre le gouvernement, après avoir proposé de nombreux amendements et réorientation du texte : réduction du temps de travail, sécurité sociale et professionnelle, encadrement des rémunérations des dirigeants, protection contre l'ubérisation.

### Contre les budgets d'austérité

En juillet 2012, les députés PCF/FdG votent pour la première loi de finances rectificative qui s'attaque à une partie de l'héritage Sarkozy. Ce sera la seule fois où ils voteront le budget sur les 5 ans. Ils votent contre la ratification du TSCG européen qui lançait les politiques d'austérité. Ils votent également contre le Cice d'un coût de 20 milliards d'euros par an, financé en partie par une hausse de 10 milliards d'euros de la TVA, impôt le plus injuste. Ces cadeaux au patronat ne créeront pas d'emplois. Ils ont également voté contre tous les projets de loi de financement de la Sécurité sociale, contre l'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein, et la casse de notre système de santé.

### Ils ont voté pour :

- la loi Alur, la loi relative à l'économie sociale et solidaire, la loi pour une République numérique, la COP21, les emplois d'avenir, le statut des stagiaires, le mariage pour tous, la transparence de la vie publique, la refondation de l'école, l'égalité et la citoyenneté, ou encore la loi de modernisation de la justice, celle de reconnaissance par le Parlement de l'État palestinien, et même la première loi sur l'état d'urgence « *Dans des circonstances exceptionnelles pour la sécurité de chacun* ».
- les lois qui s'opposaient : au harcèlement sexuel, au cumul des mandats, à la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière.

Ils se sont fermement opposés à toutes les prorogations suivantes, inefficaces, contraires à l'État de droit et aux libertés fondamentales comme pour la liberticide loi sur le renseignement.

# EAU : BIENTÔT LA VÉRITÉ DES PRIX !



**I**l n'est pas coutume d'attendre, avec impatience, sa prochaine facture d'eau et pourtant, c'est le cas pour de très nombreux Blanc-Mesnilois. En effet, ils gardent en mémoire la **promesse de campagne du maire de faire baisser le prix de l'eau de 25 %**. Intention louable mais dont on est très loin à l'examen de la dernière facture pour la première fois calculée par la Nantaise des Eaux. Les vérifications ont été faites. **Constat : entre + 5 et + 10 % d'augmentation**, à consommation égale. Justification du maire ? Les deux premiers mois de l'année ont été gérés par la Saur responsable, à ses yeux, d'une soi-disant mauvaise gestion...

Et pourtant, dans un récent numéro de *Le Blanc-Mesnilois* N° 46, le journal et donc le maire – compte tenu de son omniprésence au fil des pages – ne tarit pas de compliments sur la qualité de l'eau du Blanc-Mesnil. Oui effectivement l'eau que nous consommons est puisée dans notre sous-sol depuis 1927. Le réseau de canalisations comme les installations de production et de traitement

sont propriétés de la ville. Cela veut dire que la ville décide des travaux d'entretien à réaliser et non pas l'entreprise privée qui, par délégation du maire, distribue et facture l'eau.

## **Que le maire reconnaisse la bonne qualité de l'eau produite par notre commune est une bonne chose.**

Encore faut-il rendre à César ce qui appartient à César. Or, dans *le Blanc-Mesnilois*, pas un mot sur l'action de ses prédécesseurs (LeMoign, Fregossy, Feurtet, Mignot) qui ont permis le maintien de cette originalité et de cette bonne qualité. Il faut dire qu'ils sont tous communistes ! Prononcer ce seul mot suffit, à ses yeux, à anéantir toute bonne action au service de la population. En vérité, au-delà de la décision politique, la qualité du service de l'eau est le résultat de l'action des services publics et techniques de la ville. Ils ont opéré un contrôle constant sur les opérateurs privés dont la SAUR, principalement, qui a fait le travail durant de très nombreuses années dans notre commune.

## **L'enquête sur la décarbonatation a fait pschiiiiit !**

Il faut dire que les chiffres avancés sont assez fantaisistes. Avec l'utilisation régulière de vinaigre blanc on obtient un résultat satisfaisant à moindre coût sans altérer ses caractéristiques bénéfiques pour la santé.

Ceci dit, à compter du 1er janvier les opérateurs ont obligation de faire figurer sur la facture le prix du litre d'eau en plus de celui du m<sup>3</sup>. On va donc vraiment connaître la vérité des prix. Par ailleurs, la compétence eau et assainissement est transférée à l'établissement public Terres de France, qui regroupe plusieurs communes et dont la présidence est assurée par le Maire d'Aulnay-sous-Bois. Nous devons donc rester très vigilants sur le maintien de notre système original.

**Créer une régie publique municipale, comme le font de plus en plus de villes en France, serait la meilleure garantie à se donner. Ce débat et ce combat restent plus que jamais d'actualité !**

**AUX ACTES CITOYENS !**

**JE REJOINS LE PCF**

Nom :

Prénom :

Adresse :

E-mail :

Tél :

Pour tous renseignements contacter la section du PCF du Blanc-Mesnil : 8 bis, rue Claude-Terrasse.  
Tél. : 01 48 67 37 67 - courriel : [pcfblancmesnil@wanadoo.fr](mailto:pcfblancmesnil@wanadoo.fr)